grave qui me faisait souffrir depuis un an. Si mes moyens me le permettent je ferai un autre pélerinage en actions de grâces dans le courant de l'année.—DAME E. L.

St. Roch de Québec. — J'avais un mari ivrogne qui jetait le trouble dans la famille et donnait aux enfants un exemple pernicieux. Dans ma désolation, je me suis mise à invoquer Ste. Anne. Je promis, si j'étais exaucée, de réciter les litanies tous les jours de ma vie. Et voilà dix-sept mois que mon mari n'a pas pris une goutte de liqueur enivrante. J'ai aussi le bonheur de vous apprendre qu'il s'est mis de la tempérance.—P. C.

—Atteinte d'un mal opiniâtre et très-douloureux, je devais renoncer à suivre les exercices de la retraite annuelle. Je promis à Ste. Anne, si elle m'obtenait la faveur de ne pas manquer à ces exercices, de faire dire quatre messes basses en son honneur. Sincèrement reconnaissante de la faveur obtenue et de mon heureuse guérison je viens accomplir ma promesse.****

STE. CROIX.—Je veux aujourd'hui remercier la Bonne Ste. Anne. Elle nous a obtenu la guérison parfaite de notre enfant, petit garçon agé d'un an et demi, qui tombait d'épilepsie depuis le mois de janvier, et dont la guérison vraiment miraculeuse, nous a été accordée par le secours de cette Bonne Mère, vers la fin de mai. A cette époque, voyant redoubler les convulsions, je fis